

# La commune s'engage pour la culture bretonne

**Brech - 25 Novembre (Ouest France)**



Mercredi, différents acteurs étaient réunis, dans le cadre du groupe de travail « langue et culture bretonne ».

A l'initiative de la commune, différents acteurs de la culture bretonne étaient réunis mercredi, dans le cadre du groupe de travail « langue et culture bretonne ».

Cette rencontre avait pour but de faire un bilan sur les actions de la charte « Ya d'ar brezhoneg ». L'objectif était également de définir les actions à réaliser. « **Six actions sont déjà appliquées à Brec'h. Entre autres, la mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune, l'utilisation d'un logo bilingue, la signature d'un contrat de mission avec l'Office public de la langue bretonne (OPLB)** », explique le maire Paul Baudic.

En parallèle, la commune s'engagera à réaliser six actions supplémentaires. Afin d'atteindre une certification, le signataire est tenu d'accomplir au moins 10 actions dont les 6 précédentes et celles qui sont obligatoires, à savoir : des cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles municipales et la mise en place d'un message bilingue sur le répondeur de la mairie.

Les actions retenues consisteront donc, notamment, à installer des panneaux de rues bilingues lors des renouvellements des panneaux ou à l'occasion des créations de voies, à mettre en place une signalétique bilingue à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie, à aider financièrement et/ou techniquement à la mise en place d'une crèche en langue bretonne à Brec'h ou au niveau intercommunal. « **Ces actions seront soumises à la validation du conseil municipal, lors de sa séance du 11 décembre** », précise le maire.